71e Année. 11e Série. Tome III. N° 21. 26 Mai 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : Comment on comprend la Bibliographie chez les Étudiants en Médecine; par Marcel Baudouin. — Actualités : Chronique médicale de l'Exposition : La Médecine au Pavillon de la ville de Paris. — Médecine et Politique : Les Médecins-maires en France. — Les Congrès de 1900 : 1er Congrès international de la Presse médicale. — Les Institutions nouvelles à l'étranger : L'Institut de Médecine pour Femmes à St-Pétersbourg (*Fin*). — Nécrologie : M. le Dr Chéron. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : Le voyage sur l'eau de la maison d'un Médecin en Californie. — Les Livres Nouveaux.

ILLUSTRATIONS. — Plan du rez-de-chaussée du Pavillon de la Ville de Paris à l'Exposition universelle de 1900. — M. le Pr Cornil (Paris). — M. le Dr Laborde (Paris). — M. le Dr Lucas-Championnière (Paris). — M. le Dr Blondel (Paris). — M. le Dr Chéron (Paris). — M. le Dr Henric. — Voyage sur une baie de Californie de la maison d'un Médecin.

BULLETIN

61 : 01

Comment on comprend la Bibliographie chez les Étudiants en Médecine.

Récemment, à la Faculté de Médecine de Paris, a été soutenue une thèse remarquable sur un sujet d'histoire médicale. Nous n'en donnerons pas le titre, pour ne pas chagriner l'auteur, travailleur acharné et méritant, ayant des dispositions réelles, au demeurant, pour la critique historique.

Mais telle est la force de la routine dans notre cher pays, que ce vaillant chercheur n'a pas su tenir compte des progrès modernes de la Science bibliographique !

Cet auteur, pour trouver des documents nouveaux qui lui sont inconnus, n'avait, en effet, suivant les conseils de notre assistant (1), qu'à frapper à la bonne porte ; qu'à consulter des Répertoires aujourd'hui universellement connus, même des Bibliothécaires médicaux et des professeurs d'Histoire de la Médecine ! Il s'est bien gardé d'y recourir et a négligé, par suite, une source d'informations qui aurait abrégé singulièrement ses longues recherches à l'étranger.

Mais le monde est ainsi fait. Le brave homme va toujours chercher au loin ce qui se trouve à sa porte et à ses pieds. Il voit la paille dans l'œil du voisin, et ne distingue pas la poutre qui lui cache la figure ! Qu'y faire ? Evidemment rien.

Montrer comment et où a été pris au piège de l'ignorance celui qui se croit érudit ? A quoi bon ?

Laissons plutôt faire le Temps. Dans nos vieilles villes d'Europe, c'est le meilleur des remèdes, si, aux pays d'Outre-Mer, il est la source des fortunes rapides et sûres. On ne démolit pas en un clin d'œil les Pyramides d'inertie qui, depuis des siècles vous contemplent, impassibles, de leur œil (2) de pierre...

Marcel Baudouin.

(1) Thil (H). — *De la technique bibliographique dans les Sciences médicales.* — Paris, Inst. de Bibl., 1900, in-8°.

(2) La métaphore est... risquée à dessein.

ACTUALITÉS

CHRONIQUE MÉDICALE DE L'EXPOSITION.

614.89

La Médecine au Pavillon de la Ville de Paris.

L'inauguration du Pavillon de la Ville de Paris a eu lieu cette semaine, avec le cérémonial que l'on sait. Nous revenons (1) aujourd'hui, comme nous l'avons promis, sur l'importante collection de documents médicaux qu'on y trouve accumulés.

Ils sont, au demeurant, tous placés au *rez-de-chaussée* du Pavillon et on peut les examiner à fond en très peu de temps.

La Préfecture de Police a quelques salles qui nous intéressent. Notons d'abord *l'exposition du Service anthropométrique* et du *Laboratoire municipal de toxicologie* et du *Bureau des prisons*, qui se trouvent du côté de la passerelle des Invalides, dans deux pièces assez vastes. Le laboratoire et ce qui a trait aux prisons sont placés de chaque côté de l'entrée principale ; on a relégué l'Anthropométrie judiciaire dans une petite salle voisine (*Fig.* 65, 3).

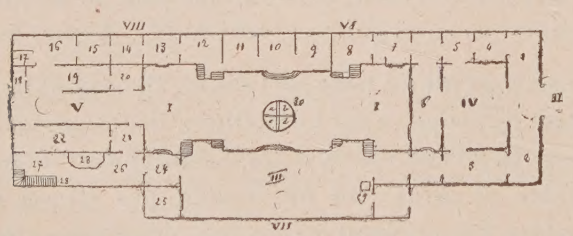

Fig. 65. — Plan du Rez-de-Chaussée du Pavillon de la Ville de Paris à l'Exposition universelle de 1900.

Légende : II, Entrée principale ; 1, Laboratoire municipal ; 2, Bureau des Prisons et Asiles ; 3, Anthropométrie judiciaire ; 5, Inspection des comestibles ; 4, Inspection sanitaire vétérinaire ; 30, Bassin de comparaison des eaux d'alimentation (*a*, Vanne ; *b*, Avre ; *c*, Seine ; *d*, Ourcq) ; 7, Hôpitaux anciens ; 8, Pupilles de la Seine ; 9, Enfants assistés ; 10, Crèches ; 12, Observatoire de Micrographie ; 14, Hygiène de l'habitation ; 15, Asiles et Refuges ; 16, Eclairage ; 19, Voie publique ; 18, Pavage en bois ; 20, Travaux sanitaires ; 27, Egouts et Eaux ; 26, Epandage ; 23, Diorama d'Herblay ; 28, Assainissement.

La partie réservée à la Préfecture de Police, qui est à l'honneur, puisqu'elle correspond à l'entrée, renferme encore deux autres pièces consacrées à *l'Inspection des substances alimentaires*, à la Morgue, et au service sanitaire vétérinaire.

Ce n'est pas trop de la gaieté de ces salons tendus d'étoffes claires, pour dissiper la tristesse que dégagent d'abord les objets exposés. Toutefois les visiteurs défilent intéressés devant les photographies d'assassins, les inquiétants appareils des chimistes, les tableaux réalistes des maladies des animaux de boucherie.

Dans l'admirable jardin qui occupe la partie centrale du pavillon on voit, au centre, une vasque monumentale dont chacun des quatre compartiments de verre reçoit une des eaux dont s'alimente Paris, eaux de la Seine ou de l'Ourcq, eaux de la Vanne ou de l'Avre.

Dans les galeries de droite et de gauche, les Directions des affaires départementales et municipales, l'Assistance publique, les services de voirie, d'assainissement, etc., ont leurs expositions.

A la direction des affaires municipales, on remarque des vues photographiques de promenades, une série des anciens types de voitures publiques (omnibus, diligences, fiacres, etc.), des plans des marchés et abattoirs, des appareils spéciaux à l'observatoire municipal de micrographie (Montsouris), des *maquettes des stations de désinfection, de voitures et de brancards d'ambulances, des dessins des établissements charitables ou sanitaires* (asiles de nuit, orphelinats, piscines, etc.,); l'Hygiène de l'habitation, les travaux sanitaires, l'éclairage, le pavage en bois, tout ce qui a trait à la voie publique occupent des chambres séparées.

A l'Assistance publique, un lit à quatre places et quelques modèles du vieux matériel des anciens hôpitaux parisiens sont dans la pièce qui est la plus proche de l'entrée. Auprès, le matériel nouveau des établissements hospitaliers. Dans les salles voisines, des plans et modèles d'hôpitaux et hospices, des vues stéréoscopiques de ces mêmes établissements, un inventaire de l'hôpital Saint-Jacques-aux-Pèlerins, etc..., enfin quelques portraits de bienfaiteurs des pauvres de Paris : l'abbé Cochin, Mme Necker, la comtesse de Lariboisière, Rossini, Galignani, etc..,

Au service des eaux et de l'assainissement, des vues photographiques, coupes, profils des dérivations des diverses sources, un plan des égouts, un autre des terrains d'irrigation.

Dans les sous-sols, on voit plusieurs installations relatives aux égouts.

Insistons davantage sur ce qui a trait à l'Assistance publique. D'abord, prions le visiteur de s'arrêter un instant devant le lit à colonnes, en usage à l'Hostel-Dieu au XVIII^e^ siècle, avec ses lourdes draperies, ses 4 malades dans le même lit. Sur un rayon fixé à la tête (ou plutôt à une des extrémités de ce lit), gisent pêle-mêle, dit *La Fronde*, les ustensiles en étain et la légendaire seringue. Une chaise percée peu perfectionnée, sans bras, ni dossier, et un énorme pot de tisane « de chardon béni » complètent, avec un brasero, l'ameublement hospitalier. Tout est reconstitué d'après les documents authentiques : tout, jusqu'à l'étiquette « confession n° 80 », placée sur les rideaux. Le lit moderne avec son sommier à ressort, ses couvertures blanches, sa table de nuit munie du matériel moderne, et le nouveau crachoir, monté sur un trépied. En face du lit ancien, se trouvent les instruments de chirurgie de Dupuytren, dans leurs boîtes ; à côté du lit moderne, les instruments sont rangés dans une vitrine à glaces sur métal nic-

(1) Voir *Gaz. méd. de Paris*, 1900, p. 183 ; 219.

kelé : différents modèles d'autoclaves et d'appareils stérilisateurs. Aux murs, des plans, des dessins, des photographies représentant, l'annexe Pascal de l'hôpital Broca, le sanatorium d'Angicourt, Brévannes, la boulangerie des hôpitaux, la buanderie de Laënnec. Dans des vitrines, nous examinons des échantillons des divers articles de consommation du magasin central.

Puis on voit, exposés, les travaux des enfants malades (enfants teigneux de Saint-Louis) ou des enfants arriérés : école de Bicêtre (service du Dr Bourneville) et fondation Vallée, école de La Salpêtrière. On y voit des vêtements, des broderies, des fleurs artificielles, des couronnes de perles, des poupées habillées ; les garçons ont confectionné des vêtements masculins, des chaussures, des brosses et des paniers, imprimé des livres.

A côté, une superbe radiographie d'une femme atteinte de scoliose et de luxation de la hanche ; de nombreux diagrammes, fort intéressants à consulter, indiquent les variations du nombre des malades, des lits, des ressources de l'Assistance, etc., au cours du siècle. Des aquarelles de Henry Caron représentent les divers costumes du personnel hospitalier.

Dans la salle *La première enfance*, plans et dessins représentant une installation de lait stérilisé, avec consultation des nourrissons ; à côté, se trouvent l'appareil stérilisateur lui-même, les petites fioles avec leur panier, telles que la mère les reçoit chaque matin. Une couveuse, provenant du service de la Maternité, dans laquelle repose une poupée habillée comme le bébé dont elle tient la place. Ici une reconstruction de l'ancien tour, tel qu'il existait autrefois ; à côté, la reproduction d'une scène d'abandon, de nos jours. Dans une vitrine, les anciens signes de reconnaissance déposés dans le tour avec le pauvre bébé : colliers, morceaux de médailles, fragments de lettres, etc.; le registre des procès-verbaux d'abandon des enfants, ouvert à la date du 17 novembre 1717 et nous relatant les premières années de la vie d'un enfant trouvé à cette date sur les marches de l'Eglise S.-Jean, appelé pour cela Jean Le Rond, et qui plus fut tard d'Alembert.

Dans la troisième salle de l'*Enfance*, dans une vitrine, il y a des spécimens des costumes des enfants assistés, garçons et filles, pour tous les âges ; à côté, voici les objets de layette, constituant le maillot, délivrés à toutes les mères qui reçoivent le secours d'allaitement. La reproduction exacte d'une des chambres d'isolement des enfants atteints de maladies contagieuses (d'une boxe) telles qu'elles existent à l'Hôpital des Enfants malades : chambre aux murs vitrés, mobilier tout en fer, le tout simple et coquet, facilement stérilisable. Sur les murs de nombreux tableaux, dessins, plans, photographies, reproduisent l'Ecole Lailler ou des teigneux de Saint-Louis, la Maternité de Saint-Antoine, le nouvel hôpital des Enfants, rue Michel Bizot, la fondation Chemin-Delatour, à Ivry, l'hôpital Hérold, etc. etc.

On voit, par là, quels progrès ont été réalisés par l'Administration en ces dix dernières années.

MÉDECINE ET POLITIQUE.

Les Médecins élus maires.

Bordeaux, M. le Dr Lande, premier élu au scrutin du 6 mai, a été élu maire à l'unamité.—*A Brest*, le conseil municipal a élu maire, par 34 voix sur 35 votants, M. Charles Berger, chevalier de la Légion d'honneur, ancien médecin de la Marine, et adjoint M. le Dr Anner, directeur des services sanitaires du Finistère et des Côtes-du-Nord. — *A Lorient*, M. Lhelgou'ach républicain, médecin de la Marine en retraite, a été réélu maire. — *A Lyon*, M. le Dr Augagneur a été élu maire de Lyon par 31 voix. M. le Dr Gailleton, maire sortant, n'a obtenu que 22 voix. — *A Marseille*, M. le Dr Flaissières est réélu. — *A Nancy*, M. le Dr Friot, de la Ligue de la Patrie française, adjoint, est élu maire. — *A Nîmes*, élu maire, M. le Dr Crouzet, radical-socialiste, président de la Ligue des Droits de l'homme. — *A Reims*, sont élus adjoints, MM. le Dr Adrien Pozzi, M. le Dr Wiet. — *A Villejuif*, M. le Dr Renlos, maire sortant. — *A Brie-Comte-Robert*, M. le Dr Guggemos, maire. — *Au Creusot*, M. le Dr Rebillard, maire. — *A Chaumes* (Seine-et-Marne), M. le Dr Labache, maire. — *A La Chapelle-Gauthier* (Seine-et-Marne), M. le Dr Gauthier, maire. — M. le Dr Dodin, est nommé maire de *Challans* (Vendée).

Dans la Sarthe, sont nommés maires : à *La Flèche*, M. le Dr Mauvais ; *Brûlon*, M. le Dr Mascarel ; *Loué*, M. le Dr Pichon ; *Sablé*, M. le Dr Legludic, sénateur ; *La Suze*, M. le Dr Laporte ; *Vibraye*, M. le Dr Cacaud.

LES CONGRÈS DE 1900.

61 (05) (06)

1er Congrès International de la Presse médicale.

(Paris, 26, 27 et 28 juillet 1900).

Le *Congrès international de la Presse médicale* s'ouvrira à Paris, le 26 juillet 1900, à l'occasion de l'Exposition universelle. Ce Congrès institué, par arrêté de M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie, en date du 11 juin 1899, a été organisé sur l'initiative de l'*Association de la Presse médicale française*, qui, dans sa séance du 4 novembre 1897, a décidé de convoquer, quelques jours avant l'ouverture du *Congrès international des Sciences médicales*, tous les représentants de la Presse médicale française et étrangère à une réunion générale où seraient discutés les intérêts moraux et matériels de notre profession.

L'idée première de cette réunion est née en 1894, pendant les premières séances du *Congrès international des Sciences médicales*, à Rome. Sur l'initiative de M. Marcel Baudouin (de Paris), et de M. le Professeur C. Posner (de Berlin), les journalistes médicaux présents au Congrès avaient formé le projet de créer une *Association internationale de la Presse médicale* ayant, entre autres objets, celui de favoriser le rôle des journalistes médicaux pendant les grands Congrès. D'autre part, à ce même

Congrès de Rome, M. le Dr Dobrzycki faisait, dans la dernière séance générale, une proposition tendant à ce qu'il soit annexé une section spéciale de la Presse médicale aux autres grandes sections des Congrès internationaux.

M. le Pr Cornil,
Président du 1er Congrès international de la Presse médicale.

Dans le *Comité international provisoire* nommé par l'assemblée générale du 4 avril, M. le Dr Laborde (de Paris), désigné comme Président de ce Comité, et M. Marcel Baudouin reçurent la mission — en raison de l'existence d'une Association de Presse médicale en France — de rédiger un projet de statuts pour le futur Comité international de la Presse médicale. Ce projet a été adopté par la susdite Association, dans sa séance du 6 juillet 1894. Une première réunion, organisée par les représentants de l'*Association de la Presse médicale française* et de la *Freier Vereinigung der Deutschen medicinischen Fachpresse*, devait avoir lieu à Bruxelles, au printemps de l'année 1896. Elle fut finalement, après de longs pourparlers, reportée au Congrès de Moscou de 1897. A Moscou, les membres de la Presse médicale, faute d'entente préalable suffisante, se trouvèrent dispersés, isolés, distraits; d'ailleurs, par une besogne professionnelle écrasante et ne purent que se donner rendez-vous à Paris, en 1900.

de l'Académie de Médecine,
Vice-Président du 1er Congrès international de la Presse médicale.

On a pensé que l'heure était venue de réaliser ce besoin de groupement des membres de notre profession, affirmé déjà dans maintes circonstances, et que la présence de ceux-ci en grand nombre à Paris, à l'occasion du Congrès international de Médecine, comme de l'Exposition universelle, fournirait une occasion particulièrement favorable à cette réalisation. Les délibérations de la Commission d'organisation du Congrès, instituée par le Commissaire général de l'Exposition, ont fait naître un certain nombre de conceptions nouvelles qui ont permis d'agrandir considérablement le cadre primitif dans lequel s'étaient maintenus les promoteurs de la réunion de 1894, lesquels visaient surtout une bonne organisation du reportage médical au cours des Congrès internationaux.

L'exemple des réunions internationales de la Presse politique a fait entrevoir tout le bénéfice que retirerait notre profession d'une entente commune sur un certain nombre de points qui nous intéressent tous. Enfin, la constitution d'une Association internationale de la Presse médicale est apparue comme devant entraîner, pour les intérêts moraux et matériels du Journalisme médical et pour l'accroissement de sa légitime influence tant sur le public médical que sur la mise en valeur de la littérature scientifique, sur l'organisation des Congrès, une foule d'avantages dont nous sommes privés jusqu'ici, faute de nous être jamais concertés à ce sujet. Ce premier *Congrès international de la Presse médicale* aura donc à aborder un grand nombre de questions entièrement neuves, parfois délicates, pour l'étude desquelles nous devons faire appel au concours de toutes les bonnes volontés. On demande par conséquent, des adhésions individuelles en même temps que l'on a compté sur le concours des Associations confraternelles de journalistes médicaux, déjà constituées dans différents pays.

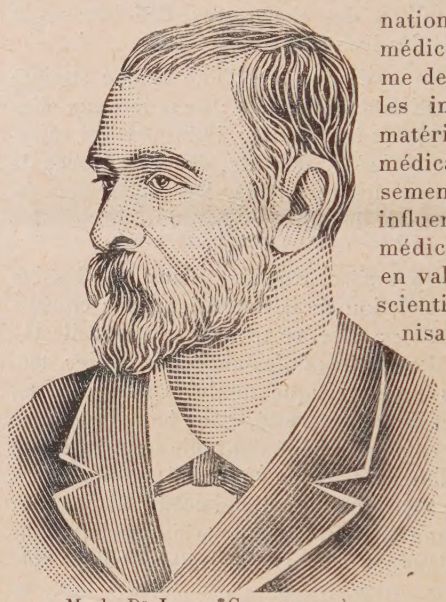

M. le Dr Lucas-Championnière,
Vice-Président du 1er Congrès international de la Presse Médicale.

Parmi les sujets qui feront l'objet de nos discussions, deux surtout, par leur importance, sollicitent particulièrement notre attention : 1° *Opportunité de la fondation d'une Association internationale de la Presse médicale et conditions dans lesquelles fonctionnerait cette Association* ; 2° *Application des principes de la protection de la propriété littéraire à la protection de la littérature médicale.* Sur la première question, des rapports nous seront fournis par des personnalités que leur compétence désignait tout spécialement pour cette étude : MM. Laborde (Paris), C. Posner (Berlin) et Rubino (Naples). Ces trois rapports seront publiés avant l'ouverture du Congrès et adressés à tous les adhérents.

Sur la deuxième question, des rapports seront fournis par MM. de Maurans, Pouillet et Rochet (Paris), et publiés dans les mêmes conditions. D'autres questions encore nous sont déjà soumises qui seront vraisemblablement le thème

de discussions fructueuses : Unification de la terminologie technique pour les indications bibliographiques ; extension aux journalistes médicaux d'un certain nombre de privilèges matériels accordés à la Presse politique ; réglementation du droit de reproduction ; conditions générales du service des échanges ; représentation des journaux médicaux à l'étranger ; rôle de la Presse médicale dans l'organisation et la mise en œuvre des Congrès, etc.

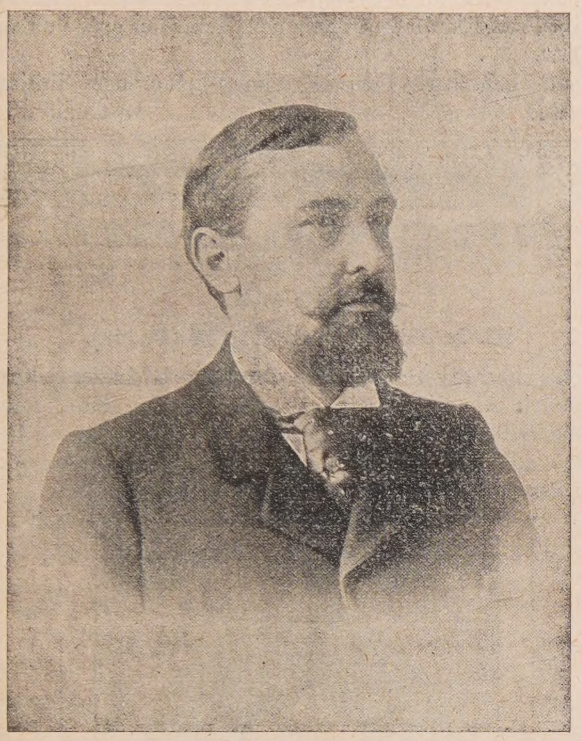

M. le Dr Blondel,
Secrétaire général du 1er Congrès international de la Presse Médicale.

Les réunions du Congrès de la Presse médicale précéderont immédiatement l'ouverture du *Congrès international de Médecine* et coïncideront avec la fin du *Congrès de Déontologie médicale et de médecine professionnelle*, de façon à faciliter son accès aux journalistes médicaux amenés à Paris pour l'un ou l'autre de ces deux derniers Congrès (1). Des réceptions amicales, des fêtes, des visites d'établissements intéressant le fonctionnement de la Presse médicale à Paris seront organisées pour les Congressistes. Les personnes qui désirent faire une communication, sont instamment priées d'indiquer le plus tôt possible, et au plus tard le 15 juin 1900, le titre de leur étude au Secrétaire général ; elles devront en envoyer en même temps un extrait succinct, ne dépassant pas une ou deux pages d'impression, qui sera imprimé (traduit en français) et distribué dans l'auditoire au début de la séance où sera lu le travail par son auteur, afin d'en faciliter la discussion.

(1) Des réductions sur le prix des places en chemin de fer seront consenties par un certain nombre de compagnies françaises et étrangères, en faveur des personnes venant à Paris pour le Congrès de la Presse médicale. Celles-ci ont donc intérêt à envoyer leur adhésion le plus tôt possible, pour profiter de ces avantages.

LES INSTITUTIONS NOUVELLES A L'ÉTRANGER

61 (07)

L'Institut de Médecine pour Femmes à Saint-Pétersbourg (*Suite et Fin*) (1).

Aussi, c'est avec le plus grand plaisir que je salue la nouvelle qui m'arrive de la prochaine création d'une *Association des Etudiantes de Paris*. Le but de cette association nouvelle sera de faciliter les relations entre étudiantes, de venir en aide aux moins fortunées, de créer une sorte de famille, surtout pour celles qui, venues de très loin et n'ayant pas les moyens de retourner souvent au foyer, demeurent à Paris, isolées durant les longues semaines de vacances qu'elles ne peuvent inexorablement consacrer au travail.

Il faudra s'efforcer de lui donner un caractère purement féminin et de trouver des dames patronesses assez dévouées pour constituer ce foyer aussi gai et le rendre aussi souriant que le foyer familial.

Souhaitons que quelques intelligents millionnaires viennent en aide aux courageux promoteurs de cette idée généreuse.

En attendant, je me permets de leur signaler le legs Dubreuil, de 5 millions, fait à la Ville de Paris. En dehors de deux fondations hospitalières, un reliquat important doit servir à la création et au développement de grandes œuvres publiques ou privées que devra désigner le Conseil municipal ; et je ne sais pas d'œuvre plus utile, et d'un caractère social plus intéressant, que de mettre dans ses meubles l'Association des Etudiantes de Paris.

J'ai parcouru tous les bâtiments de l'Institut médical féminin de St-Pétersbourg, et je dois dire que j'ai rencontré partout la marque de l'assiduité la plus complète au travail : pas de babillage, pas de temps perdu en vaines flâneries.

Je signalerai en passant que la séparation des sexes a eu pour résultat appréciable de laisser aux Etudiantes toute leur grâce féminine, qu'elles perdaient peu ou prou au contact de leurs camarades barbus, quelquefois un peu libres de mœurs et de langage, comme le sont, dans tous les pays, les jeunes gens de cet âge. Trop ou pas assez galants, quelques-uns prenaient plaisir à effaroucher la pudeur naturelle de leurs camarades d'étude. Le résultat de cette promiscuité forcée était que, pour se mettre à l'unisson et éviter les railleries, quelques étudiantes prenaient un petit air masculin, qu'on leur reprochait, à juste raison.

A l'Institut de Médecine pour femmes, on retrouve la vraie jeune fille, bien élevée, modeste, de bonne tenue, et c'est une agréable chose à signaler.

Les Cours sont faits jusqu'ici par des hommes. Ce sont, en général, des professeurs de l'Académie militaire de Médecine qui retrouvent là leur ancien auditoire plein de déférence pour le professeur et de zèle pour le travail. Les répétitrices et les surveillantes sont des femmes.

(1) *Gazette Médicale de Paris*, 1900, n° 20, p. 232.

L'Institut fut placé, à la fondation, sous la direction d'un homme éclairé, M. le Dr d'Anrep. Actuellement, l'Institut est dirigé par le Pr Ott, le Dr Anrep ayant été nommé Curateur de l'Instruction publique du gouvernement de Kharkoff. L'Institut compte actuellement plus de 400 élèves, payant une rétribution scolaire annuelle assez élevée, mais insuffisante cependant pour couvrir les frais de l'enseignement. La différence est comblée par de généreux donateurs.

Les diplômes universitaires exigés à l'entrée sont les mêmes que ceux exigés pour les hommes dans les Universités.

Le recrutement des élèves se fait dans de bonnes conditions. Ce sont, pour la plupart, des filles de médecins, d'officiers, de fonctionnaires. On y trouve également quelques jeunes filles de la noblesse. Beaucoup parlent plusieurs langues étrangères.

L'Institut n'ayant que trois années d'existence, n'a pu encore créer des Docteurs ; cela n'empêche pas de prévoir ce que deviendront les femmes qui en sortiront avec leur diplôme en poche.

Je dois dire qu'il y en a beaucoup qui n'ont pas l'intention ou l'espérance d'en tirer un profit sérieux. N'ayant pas trouvé dans la culture littéraire et artistique ou dans les relations mondaines, un aliment suffisant à leur activité intellectuelle, elles ont étudié pour le plaisir de s'instruire et pour être plus tard, non des bas-bleus, mais tout simplement des mères de famille plus éclairées. On ne peut les blâmer de s'être élevées par un travail persévérant à un niveau supérieur.

Beaucoup de ces futures doctoresses exerceront ; celles-là ont étudié en vue de la pratique médicale. Elles iront soit dans les grandes villes, soit dans les campagnes où je dois dire qu'elles sont particulièrement recherchées et appréciées surtout par la clientèle féminine. Elles deviennent souvent le médecin officiel et rétribué des Zemtvos, c'est-à-dire d'une sorte de conseil d'arrondissement.

C'est là un rude métier, dont elles s'acquittent avec un grand courage et un grand dévouement.

Mais, j'ai oublié de dire que ce qui m'a le plus touché dans ma visite à l'Institut médical féminin, c'est de voir à l'œuvre les dames patronnesses qui viennent, chaque jour, à tour de rôle, aux heures de repos, causer avec les étudiantes qu'elles aident de leurs conseils et de leur expérience et auxquelles elles rendent mille petits services.

Cette œuvre de patronage a une haute portée qui n'échappe à personne ; combien il serait nécessaire qu'elle fût imitée dans nos Universités !

Il y a une femme de cœur que je tiens à citer entre toutes, c'est la charmante baronne Yxkull, qui s'acquitte de sa mission avec la délicatesse, la bonne grâce, et la simplicité d'une grande dame ; elle s'est faite l'amie fidèle et dévouée des étudiantes. Je dois dire que les étudiantes lui rendent en confiance et en amitié toute l'affection que la baronne Yxkull leur a vouée. Elle s'est fait une règle de venir, tous les jours, se mettre à leur disposition ; elle n'y manque jamais.

Si la place ne m'était mesurée, j'aurais encore beaucoup de choses à dire sur cet Institut. Mais je tiens à répéter que les élèves sont de pacifiques jeunes filles qui embrassent la carrière médicale par goût, sans s'imaginer qu'elles vont révolutionner le monde et échapper à la tyrannie de l'odieux masculin. Ce ne sont point des frondeuses, poursuivant les programmes plus retentissants, hélas ! que pratiques, des revendications féminines. C'est là du féminisme dans le bon sens et qui mérite d'être imité.

Je me hâte de dire en terminant qu'un Institut de Médecine pour femmes va être créé à Moscou, et qu'on s'occupe de réunir les fonds nécessaires à cette fondation. On est en instance auprès du gouvernement pour en créer un autre à Kiew.

Tout cela est l'œuvre d'une généreuse initiative privée !!

Dr Chervin.

NÉCROLOGIE.

61 : 92

M. le Dr Jules CHÉRON (Paris).

Notre confrère et ami, M. le Dr Jules Chéron, qui vient de mourir à soixante-six ans, médecin de Saint-Lazare depuis 1870 et officier de la Légion d'honneur depuis 1878. restera comme une des figures les plus importantes et aussi les plus curieuses du corps médical parisien.

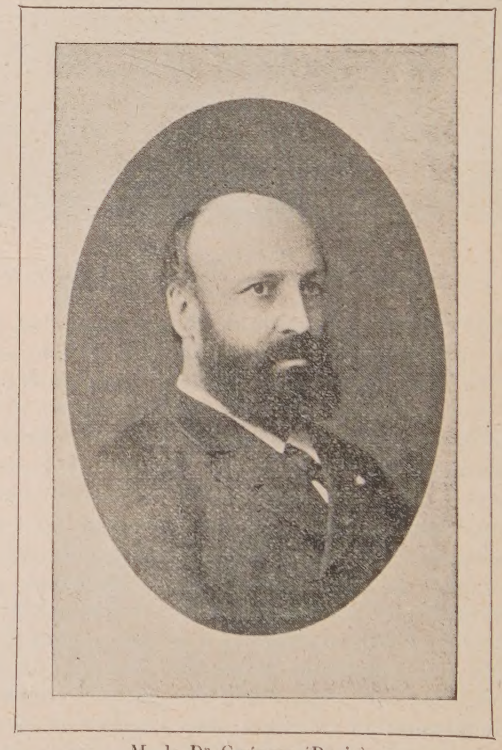

M. le Dr Chéron (Paris).

Né à Périgueux en 1837, fils d'un médecin militaire qui a laissé des œuvres estimées, M. le Dr Chéron avait commencé par s'adonner aux *Sciences naturelles*, tout en faisant sa médecine à l'Ecole de Médecine de Bordeaux. Puis il vint à Paris et fut reçu Docteur ès Sciences en 1866, avec une thèse : *Du système nerveux des Céphalopodes,*

Paris, 1866, couronnée par l'Institut et la Faculté des Sciences, et encore aujourd'hui classique. La même année, il passait son Doctorat en médecine. Sa thèse a pour titre : *Observations et recherches sur la folie consécutive aux maladies aiguës*. Paris, 1866, 4°, 106 p., n° 196. — Nommé professeur de zoologie à Strasbourg, avec promesse de succéder à Paul Bert à la Faculté de Bordeaux, il refusa le poste qu'on lui offrait, pour se consacrer à la pratique médicale.

Sans fortune, il trouva le moyen de conquérir une des belles clientèles de Paris, par sa valeur de clinicien, l'assiduité dans le dévouement, le charme des manières et cette bonté souriante qui ont fait de lui l'un des médecins les plus aimés de leurs malades.

Nommé en 1870 médecin de St-Lazare, il fut ainsi conduit à se spécialiser et à faire surtout de la gynécologie. Il ne tarda pas à y acquérir une grande renommée. Ses belles études sur *l'électricité appliquée à la médecine*, sur *le traitement de la tuberculose par les vapeurs oxygénées*, sur *la circulation cérébrale*, sur l'*acide picrique*, lui valurent l'estime du monde scientifique.

Mais son œuvre capitale, celle qu'il élabora de longues années dans son laboratoire de l'infirmerie de St-Lazare, ce sont les injections hypodermiques de sérum artificiel concentré, universellement employées aujourd'hui. En 1893, il publia le volume considérable où sont réunies sous ce titre : *Lois générales de l'Hypodermie*, sa doctrine physiologique et ses observations cliniques. On peut dès maintenant, prévoir que le nom de Jules Chéron restera définitivement attaché à une méthode thérapeutique de premier ordre, l'une des plus secourables, à coup sûr, de la médecine contemporaine.

Parmi les productions de ce médecin éminent, citons :

Des conditions anatomiques de la production des actes réflexes, Paris, 1867 ; *De la paralysie agitante et de son traitement*, Paris, 1869 ; *Du traitement de la phtisie par les vapeurs d'essences oxygénées*, Paris, 1872 ; *De la phosphaturie dans la paralysie agitante*, Paris, 1876 ; *Applications à la thérapeutique des propriétés de l'acide picrique*. Congrès de Bruxelles, 1875 ; Chéron (J.) et Moreau-Wolf. *Des services que peuvent rendre les courants continus, constants dans l'inflammation, l'engorgement et l'hypertrophie de la prostate*. Paris. A. Delahaye, 1870, in-8°, 31 p. ; *Mémoire sur la circulation cérébrale (démonstration à l'aide d'un nouvel instrument, l'ophtalmo-microscope de Chéron et Nachet*, Paris, 1875 ; *Leçons sur les affections utérines*, Paris, 1879,1880, 1881 ; *De la valeur thérapeutique des courants continus dans la métrite chronique. Rev. méd. chir. d. mal. d. femmes*, Paris, 1880, II, 253-261 ; 317-323 ; *Le drainage de la cavité utérine par les voies naturelles*. Paris, 1892, in-8°, 132 p. ; *Introduction à l'étude des lois générales de l'hypodermie ; physiologie et thérapeutique*. Paris, Soc. d'éd. scient, 1893, in-8°, 555 p. ; *De l'emploi de l'ichthyol dans le traitement des tumeurs fibreuses adhérentes*, Par., 1895, in-8°. *Du traitement de la syphilis par les injections intra-musculaires de sérum artificiel bichloruré à doses intensives et éloignées*. Paris, Soc. d'Edit. Scient., 1898.

En outre de ces travaux qui lui ont assuré une réputation incontestée parmi nos spécialistes les plus distingués, M. le Dr Chéron a publié divers écrits littéraires, entre autres un livre très documenté : *Les victimes de la Guerre et les progrès de la Civilisation*.

Le Dr Chéron enseigna longtemps la gynécologie à l'Ecole pratique, à Saint-Lazare et à sa clinique de la rue de Savoie. Il dirigea de 1879 à sa fin la *Revue médico-chirurgicale des maladies des femmes* et y publia un grand nombre de travaux de gynécologie. Ici encore, il sut marquer sa forte personnalité, préférant aux grandes opérations sanglantes, que la chirurgie moderne a tant multipliées, les soins au jour le jour, les moyens médicaux, les interventions bénignes. A en juger par le nombre et la fidélité de ses malades, et par les sentiments qu'ils lui gardaient, il faut croire qu'il savait leur faire du bien.

Outre sa croix de la Légion d'honneur, M. Chéron avait été décoré par d'autres gouvernements étrangers ; il était commandeur de l'Ordre d'Isabelle la Catholique, de l'Ordre du Libertador, de celui du Nicham, etc...

Il laisse un fils, docteur en médecine et ancien interne des hôpitaux de Paris (H. Bianchon). [A.P.S.].

PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 28 Mai au 2 juin 1900. — Examens de doctorat. — *Lundi 28*. — 3e (2e partie, salle n° 1) : MM. Potain, Gilles de la Tourette, Launois. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Lannelongue, Delbet, Legueu. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Terrier, Lejars, Sebileau. — 5e (2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Brissaud, Déjerine, Teissier. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Necker) : MM. Delens, Tuffier, Broca (Aug.). — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Necker) : MM. Mauclaire, Poirier, Walter.

Mardi 29. — 3e (oral, 1re partie, salle n° 2) : MM. Schwartz, Poirier, Bonnaire. — 3e (2e partie, salle n° 1) : MM. Hutinel, Charrin, Thiroloix. — 1er examen de Chirurgien-dentiste (petit amphithéâtre) : MM. Quénu, Thiery, Langlois. — 5e (1re partie. Chirurgie, 1re série, Charité) : MM. Guyon, Brun, Faure. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Charité) : MM. Berger, Nélaton, Albarran. — 5e (2e partie, Charité) : MM. Jaccoud, Ménétrier, Achard. —5e (2e partie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Dieulafoy, Joffroy, Dupré. — 5e (2e partie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Cornil, Debove, Vaquez.

Mercredi 30. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Necker) : MM. Kirmisson, Jalaguier, Mauclaire. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Necker) : MM. Delens, Walter, Legueu. — 5e (2e partie, Necker) : MM. Fournier, Wurtz, Widal. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage.

Jeudi 31. — 3e (oral, 1re partie, 1re série, salle n° 3) : MM. Budin, Poirier, Faure. — 3e (oral, 1re partie, 2e série, salle n° 1) : MM. Schwartz, Nelaton, Wallich. — 3e (2e partie, salle n° 2) : MM. Debove, Achard, Launois.

Vendredi 1er : 4e (1re série, Petit amphithéâtre) : MM. Desprez, Pouchet, Gaucher. — 4e (2e série, Grand amphithéâtre) : MM. Ch. Richet, Landouzy, Thoinot. — 4e (3e série, salle n° 1) : MM. Brissaud, Hanriot, André. — 1er ex. de Chir.-dent. (1re série, salle n° 2) : MM. Lannelongue, Gley, Sebileau. — 1er (Chir.-dent., 2e série, salle n° 3) : MM. Rémy, Poirier, Retterer. — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité) : MM. Tillaux, Delbet, Broca (Aug.). — 5e (2e partie, 1re série, Charité) : MM. Grancher, Déjerine, Vidal. — 5e (2e partie, 2e série, Charité) : MM. Hayem, Potain, Teissier. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage.

Samedi 2. — 4e (1re série, Petit amphithéâtre): MM. Pouchet, Ménétrier, Thiroloix. — 4e (2e série, salle n° 1) : MM. Chantemesse, André, Dupré. — 4e (3e série, salle n° 3) : MM. Hanriot, Langlois, Vaquez. — 4e (4e série) : MM. Debove, Roger, Chassevant. — 1re ex. de Chir.-dent. (1re série, salle n° 2) : MM. Rémy, Quenu, Gley. — 1er (Chir.-dent,, 2e série, Grand amphithéâtre): MM. Brun, Thiéry, Retterer. — 5e (Doctorat, 1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier): MM. Budin, Bonnaire, Wallich.

THÈSES DE DOCTORAT. — *Mercredi 30*, à 1 heure, M. Poirier : *Des abcès pharingiens simulant l'adénite ou l'adéno-phlegmon sous-maxillaire ;* MM. Potain, Landouzy, Gaucher, Thoinot. — M. Mercier : *Contribution à l'étude clinique des infections généralisées de l'organisme humain par les staphylocoques pyogènes ;* MM. Potain, Landouzy, Gaucher, Thoinot. — M. Kazandjieff : *Contribution à l'étude du traitement de la syphilis par les inunctions avec la pommade au calomel ;* MM. Landouzy, Potain, Gaucher, Thoinot. — M. Gutman : *Les eaux minérales de Siradan (Hautes-Pyrénées) ;* MM. Landouzy, Potain, Gaucher, Thoinot. — M. Bochory : *Contribution à l'étude des tumeurs du testicule. (Les tumeurs testiculaires, type épithélial.)* ; MM. Tillaux, Ch. Richet, Déjerine, Lejars. — M. Lazard : *Des tumeurs primitives malignes de la voûte crânienne et de leur traitement ;* MM. Tillaux, Ch. Richet, Déjerine, Lejars. — M. Roux : *Les lésions du système grand sympathique dans le tabes et leur rapport avec les troubles de la sensibilité viscérale* ; MM. Ch. Richet, Tillaux, Déjerine, Lejars. — Mme Deboff : *De la méningo-encéphalocèle et son traitement par l'extirpation ;* MM. Tillaux, Richet, Déjerine, Lejars.

Jeudi 31, à 1 heure. M. Gérin Lajoie : *Quelques considérations sur la pneumonie ;* MM. Brouardel, Cornil, Roger, Wurtz. — M. Labussière : *Recherches sur l'acétonurie et le coma diabétique ;* MM. Cornil, Brouardel, Roger, Wurtz. — M. Langlois : *La sonde vésicale à demeure ;* MM. Guyon, Berger, Rémy, Albarran. — M. Mathieu : *Contribution à l'étude de la péri-annexite tuberculeuse ;* MM. Berger, Guyon, Rémy, Albarran. — M. Paon : *Résultats éloignés de la trépanation dans l'épilepsie ;* MM. Berger, Guyon, Rémy, Albarran. — M. Rosenthal : *Recherches sur les broncho-pneumonies aiguës ;* MM. Grancher, Hutinel, Charrin, Widal. — M. Mettetal : *Valeur de la tuberculine dans le diagnostic de la tuberculose de la première enfance ;* MM. Hutinel, Grancher, Charrin, Widal. — M. Porcheron : *Essai de traitement de la variole hémorragique par le sérum gélatiné ;* MM. Hutinel, Grancher, Widal, Charrin. — M. Polack (Aron) : *Rôle de l'état de réfraction de l'œil dans l'œuvre du peintre ;* MM. Mathias-Duval, Raymond, Weiss, Teissier. — M. Krikortz : *Contribution à l'étude du rhumatisme musculaire ;* MM. Raymond, Mathias-Duval, Weiss, Teissier. — Mlle Aron : *Contribution à l'étude de l'aphasie hystérique ;* MM. Raymond, Mathias-Duval, Weiss, Teissier.

Faculté de Médecine de Montpellier. — M. Liard, directeur de l'Enseignement supérieur, a passé la semaine dernière à Montpellier, où il a longuement visité les divers établissements universitaires. Un banquet lui a été offert par les professeurs des Facultés (*Gaz. des Hôp.*).

Faculté de Médecine de Lyon.—Un Concours s'ouvrira le 19 novembre 1900, pour l'emploi de suppléant à la chaire de pharmacie et de matière médicale à l'École de Médecine et de Pharmacie de Grenoble.

École de Médecine de Caen. — M. le Dr BOURIENNE est nommé chef de clinique chirurgicale.

École supérieure de Pharmacie de Paris. — L'assemblée des professeurs s'est réunie la semaine dernière, afin de désigner le professeur qu'elle proposera au choix du Ministre de l'Instruction publique, comme directeur de l'Ecole, en remplacement de M. Planchon, décédé.— Elle a désigné M. le professeur GUIGNARD, directeur des travaux pratiques pour la micrographie.

Universités étrangères. — *Troubles à Vienne.* —L'Université de Vienne a été le théâtre de scènes tumultueuses entre étudiants allemands catholiques et étudiants allemands nationaux, à propos de la création de deux nouvelles confréries catholiques. Lorsque les étudiants catholiques, portant leurs nouvelles couleurs, pénétrèrent dans la cour de l'Université, ils furent accueillis par les huées des étudiants allemands nationaux qui les entourèrent et cherchèrent à les rejeter dans la rue. Mais les étudiants catholiques ripostèrent avec énergie, malgré leur petit nombre, et une mêlée générale s'ensuivit. A ce moment la police fit son apparition devant la grande porte d'entrée. On assaillit les agents à coups de cannes. Tout ce bruit avait attiré une foule nombreuse devant l'Université, sur le Ring, où la circulation fut interrompue. L'ordre se rétablit cependant au bout de quelques heures sans autre incident grave, et après que le *rector magnificus* fût intervenu et eût promis de porter le différend devant le Sénat académique.

Les étudiants allemands nationaux ont continué à refuser l'entrée aux Allemands cléricaux et à cette occasion on a échangé des injures et des coups. A un moment donné, le député antisémite Strobach et deux de ses collègues, aperçus sur la rampe conduisant à l'Université, ont été l'objet d'une ovation chaleureuse de la part des étudiants catholiques. La foule amassée sur le Ring a été peu à peu dispersée par la police, et les étudiants se sont finalement dispersés sans causer d'autre désordre. Les scènes de désordre se sont répétées le lendemain. Seulement, cette fois, après avoir échangé force horions, les deux partis se massèrent sur le Ring et marchèrent séparément, en colonne serrée vers la Chambre, où ils cherchèrent à pénétrer. Mais ils en furent empêchés par la police à pied et à cheval, qui finit par les disperser non sans effort. Quatre étudiants seulement, autorisés à entrer, se sont rendus immédiatement auprès du député antisémite Weiskirchner pour exposer leurs griefs. Le recteur a interdit jusqu'à nouvel ordre le port des couleurs dans l'enceinte de l'Université et annoncé qu'il sévirait sévèrement si le désordre ne prenait fin.

Troubles en Espagne. — Les scènes tumulteuses ont recommencé à l'Université de Barcelone. La garde civile a pénétré dans une salle de Conférences le sabre à la main. Il y a eu de nombreux blessés. L'Université a suspendu ses cours.

Assistance publique & privée
Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Paris. — *Prix Fillioux.* — En conformité d'un legs fait à l'Administration générale de l'Assistance publique par le docteur FILLIOUX, un Concours doit être ouvert, chaque année, pour l'attribution de deux prix, d'égale valeur, à décerner l'un à l'interne, l'autre à l'externe des hôpitaux qui auront fait le meilleur mémoire et le meilleur Concours sur les « maladies de l'oreille ». Pour l'année 1900, un Concours sera ouvert le mercredi 5 décembre en vue de l'attribution de deux prix de 750 francs chacun. Les élèves qui désireront y prendre part seront admis à se faire inscrire au Secrétariat général de l'Administration, bureau du Service de Santé, tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de onze heures à trois heures, du 1er au 15 octobre inclusivement. Le mémoire prescrit comme épreuve du Concours devra être déposé avant le 15 octobre, dernier délai. Ce mémoire devra être manuscrit et inédit.

Asiles d'Aliénés de France. — Le Concours pour l'adjuvat des asiles publics d'aliénés s'ouvrira : 1° Pour la deuxième région (Paris), à l'asile clinique Sainte-Anne, 1, rue Cabanis, à Paris, le lundi 28 mai à neuf heures du matin. 2° Pour la quatrième région (Montpellier, Bordeaux et Toulouse), à Montpellier (préfecture de l'Hérault), le lundi 28 mai à neuf heures du matin. 3° Pour la troisième

région (Lyon), à Lyon (préfecture du Rhône), le mardi 5 juin à neuf heures du matin. Les candidats admis à concourir devront être rendus exactement aux endroits, jours et heures indiqués par le présent avis.

Sociétés et Congrès.

Académie de Médecine de Paris. — *Liste de présentation des candidats au titre d'Associé national* : MM. Bondet (de Lyon), Andouard (de Nantes), Pierret (de Lyon), Morache (de Bordeaux), Henrot (de Reims) et Cazeneuve (de Lyon). — *Liste de présentation des candidats au titre de Correspondant national* : En première ligne, M. Laroyenne (de Lyon) ; en deuxième ligne, M. Duret (de Lille) ; en troisième ligne et *ex æquo*, MM. Crivelli (de Melbourne), Gaulard (de Lille), Jeannel (de Toulouse) et Mouchet (de Sens).

L'Alcoolisme dans l'Armée à l'Académie. — Sur la proposition de MM. Bergeron et Laborde, l'Académie a voté une adresse félicitant le Ministre de la Guerre de la mesure d'interdiction prescrite et édictée par sa circulaire du 3 mars dernier. Il s'agit, on le sait, de la défense de vendre des boissons alcooliques dans les casernes et les cantines. L'adresse exprime en outre le vœu : 1° Que cette première mesure utilitaire soit au plus tôt suivie de son complément indispensable, c'est-à-dire de l'interdiction des boissons alcooliques dans la Marine. 2° Que les pouvoirs publics s'inspirent de cet exemple pour réaliser, en ce qui les concerne, des prescriptions de nature à combattre et à enrayer aussi, dans le milieu civil, les progrès de l'alcoolisme. (Adopté). Quelques membres ont fait remarquer qu'il est équitable d'associer à ce juste hommage les chefs de corps, qui ont été les précurseurs de l'idée, en instituant dans leurs corps d'armée ou dans leurs divisions des mesures prohibitives semblables.

Académie des Sciences de Paris. — *Liste de Classement.* — L'Académie des Sciences est entrée lundi dernier en comité secret pour dresser une liste des candidats à la place vacante dans la section de zoologie, en remplacement de M. Emile Blanchard. Nous croyons savoir qu'elle a porté en première ligne (ordre alphabétique) : MM. Mathias Duval, membre de l'Académie de Médecine, et Giard, professeur à la Sorbonne ; en deuxième ligne : MM. Delage, professeur à la Faculté des Sciences de Paris ; Johannès Chatin, membre de l'Académie de Médecine, professeur à la Faculté des Sciences de Paris, et Vaillant, professeur au Muséum ; en troisième ligne : MM. Bouvier et Oustalet, professeurs au Muséum, et Pruvost, directeur du Laboratoire de Banyuls.

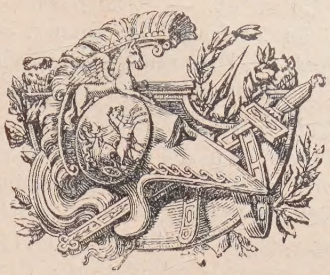

Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé militaire. — M. le médecin principal Schneider, rentrant de Perse, est affecté à l'hôpital de Marseille. Sont nommés pour les postes ci-après désignés : M. le médecin-major de deuxième classe Garret, pour le 19e d'infanterie ; MM. les médecins aides-majors de première classe Jolly, pour le 133e d'infanterie ; Jourdin, pour le 54e d'infanterie ; Trutié de Vaucresson, pour le 145e d'infanterie ; Martin, pour le 5e bataillon d'infanterie légère d'Afrique ; Gabrielle, pour le 14e d'infanterie. MM. les médecins aides-majors de deuxième classe Mellies, pour le 41e d'infanterie ; Anthony, pour le 129e d'infanterie. M. Tabuson, médecin aide-major de première classe au 138e d'infanterie, est désigné pour être détaché pendant les saisons thermales de 1900 à l'hôpital d'eaux minérales de Bourbon-l'Archambault, en remplacement de M. le médecin aide-major de deuxième classe Boullier.

Service de Santé de la Marine. — Liste d'embarquement des officiers du Corps de Santé à la date du 8 mai 1900 : MM. les médecins en chef Manson, Dhoste, Fontorbe, Balbaud, Jacquemin, Barret, Burot, Abelin. MM. les médecins principaux (dix premiers) Vergos, Guézennec, Esclangon, Prat, Bellot, Hervé (A.), Duval, Philip, Frison, Pfihl. MM. les médecins de première classe (dix premiers) Depied, Labadens, Duguet, Casanova, Lorin, Laborde, Grognier, Sisco, Tricard, Hagen. MM. les médecins de deuxième classe Aurégan, Delaporte, Condé, Barbe, Aldebert, Thirion, Tuelle. M. le médecin principal Ludger et M. le médecin de deuxième classe Castex embarqueront sur le *Magenta* à la date du 1er juin prochain. M. le médecin de deuxième classe Brunet, du cadre de Cherbourg, remplacera au 2e régiment d'artillerie, dans ce port, M. le Dr Ferrandini. M. le médecin de première classe Emily, du cadre de Toulon, est désigné pour servir au 4e d'infanterie de Marine. M. le médecin de première classe Grognier, du cadre de Rochefort, est désigné pour aller servir aux troupes à la Martinique en remplacement de M. Branellec. M. le médecin de deuxième classe Delaporte, du cadre de Brest, est désigné pour remplacer aux troupes à la Guyane M. Pichon. MM. Branellec et Pichon seront affectés, à leur rentrée en France, le premier à Brest, le second à Rochefort. — M. Defressine, médecin de deuxième classe, vient d'être promu au grade de médecin de première classe, en remplacement de M. Laugier. — M. le médecin de deuxième classe Thirion, du cadre de Toulon, est désigné pour remplacer, au 7e régiment d'infanterie de Marine à Rochefort, M. Brachet.

Service de Santé des Colonies. — *Promotions.* — Au grade de médecin en chef de 2e classe, M. HENRY. — Au grade de médecin principal, M. DELRIEU. — Au grade de médecin de 1re classe, M. BRESSON.

La Guerre Anglo-Boër. — *Maladies.* — La fièvre entérique sévit parmi les prisonniers anglais à Prétoria et le confort et les soins médicaux sont, dit-on, insuffisants. En réalité, la fièvre entérique règne aussi bien parmi les prisonniers que parmi la population civile. On a fait tous les efforts possibles pour enrayer la propagation de la maladie ; et on y a réussi dans une large mesure.

Le général Buller a fait évacuer tous les blessés des hôpitaux de la Haute Natalie sur Durban, où ils ont été aussitôt embarqués pour le Cap et l'Angleterre. Le *Winifredian* a embarqué 300 des malades et blessés ainsi évacués pour Southampton. L'hôpital de Pietermaritzburg est cependant encore rempli de malades, en attendant l'arrivée d'un nouveau bateau-hôpital.

Médecine d'État et Hygiène.

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 19e semaine, 1,001 décès, chiffre inférieur à celui des semaines précédentes. La fièvre typhoïde a causé 17 décès (au lieu de 18 la semaine précédente) ; la rougeole, 25 (la moyenne est 27) ; la scarlatine 4 ; la coqueluche, 3 (la moyenne est 9) et la diphtérie, 6 (la moyenne est 8). Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 141 décès au lieu de 119 pendant la semaine précédente et au lieu de 123, moyenne ordinaire de la saison. Les autres maladies de l'appareil respiratoire ont entraîné 47 décès, dont 37 sont dus à la congestion pulmonaire. En outre, 11 décès ont été attribués à la grippe. Il y a eu 19 suicides et 10 autres morts violentes. On a célébré à Paris 547 mariages. On a enregistré la naissance de 1,133 enfants vivants (581 garcons et 552 filles), dont 800 légitimes et 333 illégitimes. Parmi ces derniers, 44 ont été reconnus immédiatement.

Peste. — *Mesures sanitaires en France.* — M. le Dr PROUST, inspecteur général de l'Hygiène publique, accompagné de M. CATELAN, directeur de la Santé de Marseille, a visité le lazaret du Frioul et s'est assuré de la bonne organisation de tous les services. Les précautions les plus sérieuses sont ordonnées pour empêcher l'épidémie de peste de pénétrer par ce port. Les navires provenant des ports contaminés vont être soigneusement désinfectés et les passagers seront soumis à la plus sévère observation. Le consul de France à Alexandrie a adressé au Ministre un télégramme communiqué à la Chambre de Commerce de Marseille, disant que le malade débarqué de l'*Arabia* comme atteint de la peste a été reconnu simplement atteint de fièvres intermittentes et exempté de quarantaine ; il fut dirigé ensuite sur Suez, où il est arrivé en pleine convalescence. Par mesure de précaution, le Dr FLAISSIÈRES, maire de Marseille, en vue d'encourager la destruction des rats, agents de propagation de la peste, a informé le public qu'une prime de 0 fr. 05 par rat et de 0 fr. 025 par souris sera accordé pour chacun de ces animaux livré mort ou vivant.

Smyrne. — L'apparition de la peste à Smyrne est officiellement confirmée. Le Sultan a envoyé sur les lieux M. le Dr NICOLLE, directeur de l'Institut bactériologique et M. le Dr COLLONI, président du Conseil sanitaire.

Notre collaborateur, M. le Dr NICOLLE, a télégraphié, de Smyrne, qu'il avait trouvé le bacille de la peste. Aussi le Conseil sanitaire a ordonné de nouvelles mesures des plus rigoureuses contre les provenances de cette ville.

Arabie. — A Aden, la peste a désorganisé les services du port. Les indigènes ont émigré en masse, fuyant le fléau. Près de quinze mille personnes sont parties après la liquidation de leurs affaires, en hâte.

Divers.

Les Médecins Explorateurs. — M. le Dr BALLAY, gouverneur de la Guinée française, avait demandé, dit-on, à se retirer définitivement de l'Administration. Cette résolution aurait été accompagnée des regrets unanimes de tous ceux qui sont au courant des choses coloniales. M. Ballay est certainement l'un de nos meilleurs gouverneurs. Unissant au tact et au savoir de l'administrateur les qualités d'initiative et d' « allant », qui sont nécessaires à un gouverneur de possession lointaine, il a porté à un développement aussi remarquable que rapide notre colonie de la Guinée française. Le long séjour que des ministres prévoyants lui ont permis de faire dans ce gouvernement a porté ses fruits : par la continuité de ses efforts il a fait de notre Guinée la rivale heureuse de la colonie voisine anglaise de Sierra-Leone. Les travaux déjà commencés ou à la veille de l'être, du chemin de fer qui réunira Konakry au Niger couronnent dignement l'œuvre qu'il avait entreprise. M. le Dr Ballay peut s'enorgueillir de la besogne qu'il a menée à bien. Il ne se retire pas d'ailleurs.

M. le Dr HENRIC.

On annonce de Saint-Louis (Sénégal), que M. le Dr HENRIC est arrivé dans cette ville et a pris passage à bord du paquebot qui touche à Dakar le 18 et il sera à Bordeaux le 26 mai. On sait que cet officier a fait partie de la mission commandée par les capitaines Voulet et Chanoine. Nous allons le voir sous peu à Paris et nous espérons qu'on voudra bien le fêter comme il le mérite, après l'avoir calomnié sans preuves.

Les Médecins et les Sauveteurs. — Le Dr de Beauvais, médecin en chef de la Société et doyen des Sauveteurs, a fait à la dernière assemblée des Sauveteurs, un compte rendu de l'exercice 1899. Il a rappelé les mérites de quelques membres que la Société a perdus depuis sa dernière assemblée. M. le Dr de Beauvais a proclamé, pour leur dévouement et leur courage, les Drs Rollin et Pradel, médaille d'argent ; Gardin, médaille de bronze.

Les médecins joueurs d'échecs. — Citons le plus célèbre M. le Dr Tarrasch, l'humoristique champion de Nuremberg.

Mariages de Médecins. — On annonce le prochain mariage de M. le Dr Emile Ernenge, avec Mlle Marguerite Perrin, fille de l'ancien notaire ; — de notre ami et collègue en littérature, M. le Dr Victor Mardrus, avec Mlle Lucie Delarue, fille de l'avocat ; — de M. le Dr William Hornung, avec Mme Maud Camptan ; — de M. le Dr Charles Blanchon, avec Mlle Noémie Boncharel, fille de l'ingénieur.

Variétés et Anecdotes.

Le Voyage sur l'eau de la Maison d'un Médecin en Californie.

Un docteur en médecine demeurait à San Diego (Californie) ; pour une cause quelconque cette résidence ayant cessé de lui plaire, il n'a pas hésité à tranporter ses pénates de l'autre côté d'une baie, en faisant faire aux diverses constructions qui constituaient son habitation, une traversée d'environ 2 kilomètres 1/2.

Le procédé employé fut des plus simples. Les bâtiments furent conduits au bord de la mer par les procédés ordinaires, tandis que les chalands destinés à les porter étaient amenés près du rivage, à marée suffisamment haute. La mer baissant, les chalands s'échouèrent ; et aussitôt sur cette plate-forme devenue solide, on hala les constructions ; ceci dut se faire en quelques heures pendant le bas de la marée.

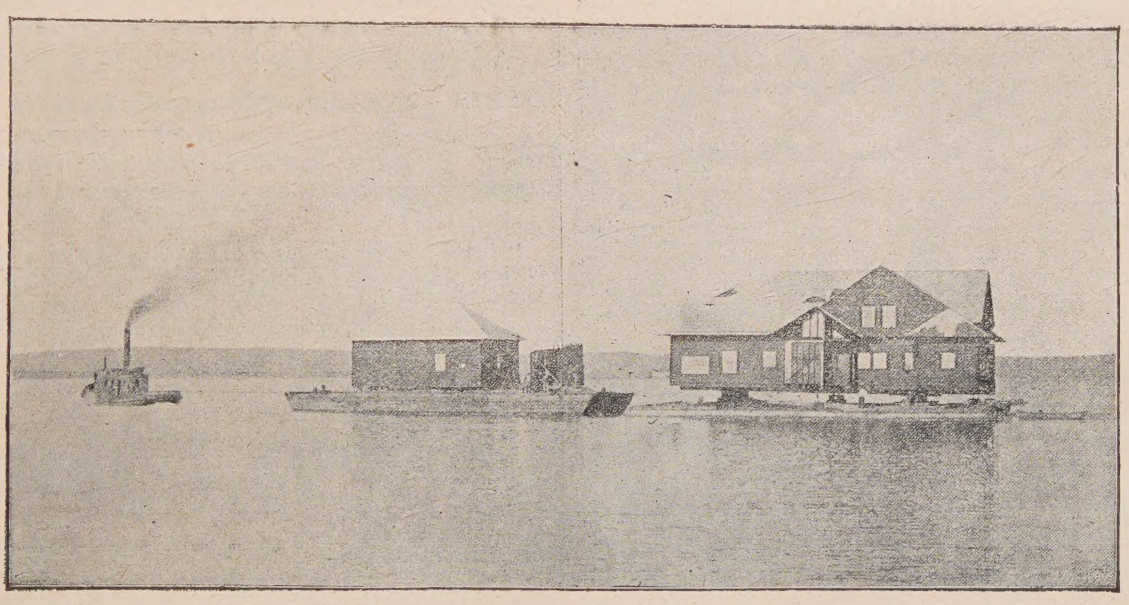

Fig. 72. — Voyage sur une baie de Californie de la Maison d'un Médecin (1).

Au retour du flot, les chalands se déséchouèrent naturellement ; et il n'y eut plus qu'à les faire remorquer par un vapeur vers le rivage voisin où on fit l'opération inverse. Chaque bâtiment reprit sa place à terre, et la résidence se trouva reconstituée sans que son propriétaire eût été dans l'obligation de supporter les ennuis du déménagement.

Quand les médeçins français suivront cet exemple, nous serons, vous et moi, morts depuis longtemps ! M. B.

(1) D'après le *Cosmos*, Paris, 7 avril 1900.

Les Médecins Conférenciers. — Le vendredi 11 mai, à quatre heures, a eu lieu une conférence à l'Hôtel Continental, donnée par l'Association des Dames françaises, dont le siège social est 10, rue Gaillon. Sujet de la conférence : *Les moyens de guérir la peste.* Orateur : M. le Dr Salimbéni, de l'Institut Pasteur.

Les Médecins dans le Monde. — Le neuvième dîner de la « Prune », groupe du Lot-et-Garonne, appartenant au monde des Lettres, Sciences et Arts, a eu lieu le mardi 15 mai, dans l'enceinte même de l'Exposition, sous la présidence du Dr Labadie-Lagrave, médecin des hôpitaux. — Soirée a été donnée, dimanche dernier, chez M. le Dr et Mme Baratoux.

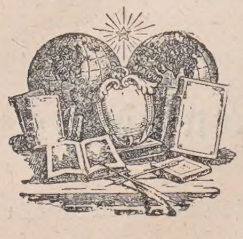

LES LIVRES NOUVEAUX.

Précis de Toxicologie clinique et médico-légale; par Ch. Vibert. — J.-B. Baillière et Fils, Paris, 1900, 1 vol. in-8°, de 916 pages, avec une planche coloriée et 74 figures.

Le *Précis de Toxicologie* de M. Vibert a été écrit surtout pour les médecins légistes et les cliniciens. Mais il ne se limite pas étroitement aux questions de pratique, et c'est ainsi que l'histoire de certains poisons qui présentent un grand intérêt au seul point de vue scientifique, s'y trouve aussi traitée. La partie chimique de la toxicologie a été laissée de côté. Elle ne peut être étudiée sérieusement et utilement que par des chimistes de profession, et elle a été déjà excellemment traitée dans le *Précis de Toxicologie chimique et physiologique* du Professeur Chapuis, arrivé aujourd'hui à sa 3e édition. Sur ce point M. Vibert s'est borné à quelques notions sommaires que le médecin doit connaître, même quand il entend n'empiéter aucunement sur le rôle du chimiste. C'est la *symptomatologie* qui forme la partie fondamentale de ce livre. Pour ne pas fatiguer l'attention du lecteur, M. Vibert a cherché à la ranimer en intercalant dans le texte des observations typiques propres à donner une idée nette des principaux traits cliniques d'une intoxication. Parmi ces observations, il en est de récentes, de personnelles et d'inédites ; il en est d'autres qui ont été empruntées aux maîtres de la médecine légale : Orfila, Tardieu, Taylor, etc. Si la symptomatologie relève avant tout de l'observation clinique, elle peut souvent aussi tirer parti de l'*expérimentation sur les animaux*. Celle-ci d'ailleurs est devenue entre les mains des physiologistes une des branches les plus importantes de la toxicologie. Déjà elle a permis d'analyser les effets de beaucoup de poisons, de saisir le mécanisme par lequel ils se produisent, fournissant par suite les indications rationnelles d'une partie du traitement ; elle a apporté aussi au médecin légiste un moyen de diagnostic parfois fort important. M. Vibert a donc fait entrer dans l'histoire de chaque poison un paragraphe consacré aux données expérimentales, sans dissimuler, le cas échéant les incertitudes, les contradictions même que laissent encore subsister les études des physiologistes sur le mode d'action des substances toxiques. Pour les médecins légistes *le diagnostic* est le point capital de la toxicologie, celui en vue duquel sont étudiées toutes les autres parties de l'histoire des poisons. M. Vibert s'est efforcé d'indiquer tous les éléments utilisables pour ce diagnostic médico-légal, en citant autant que possible des exemples de la réalisation. Le *traitement* n'a point été négligé et le praticien est assuré de trouver sur ce point le dernier état de la Science.

Chemin de Fer d'Orléans.

Améliorations apportées dans le service des trains de la ligne de Paris à Sceaux et à Limours au 15 mai 1900. La Compagnie d'Orléans, d'accord avec le Syndicat des Chemins de fer de Ceinture et la Compagnie de l'Ouest, a mis en marche, à partir du 15 Mai 1900, des trains, au nombre de quatre dans chaque sens, allant de la gare de Paris-Luxembourg à Versailles et à Saint-Cyr-Grande-Ceinture, et *vice versa*, *viâ* Massy-Palaiseau, de manière à mettre les localités situées dans la vallée de la Bièvre en communication directe avec Paris sans changement de voiture à Massy-Palaiseau. D'autre part, cette organisation permettra, tout en augmentant le nombre des trains desservant les stations de Berny, Antony et Massy de rendre express entre Paris et Massy-Palaiseau, trois trains dan chaque sens de la ligne de Limours.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

Fêtes de la Pentecôte. — A l'occasion des Fêtes de la Pentecôte, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir des 22 mai et 1er juin 1900, seront respectivement valables jusqu'aux derniers trains des journées des 29 mai et 7 juin.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, VI. — PARIS.

POSTES MÉDICAUX VACANTS.

DEMANDES.

1° Poste médical à céder dès le 1er juillet dans l'Aisne, 12,000 fr. environ. Pharmacie à reprendre et indemnité de déplacement pour toutes conditions.

2° On demande un Docteur sérieux pour Maison de Santé près Paris.

3° Poste médical à céder en Saône-et-Loir, par suite du décès du titulaire.

Pour ces différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain (VIe Ar.), Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

AVIS A NOS LECTEURS.

Conformément à ce que nous avons annoncé, nous publions, depuis le **15 Février** dernier, la

BIBLIOGRAPHIA MEDICA,

[Index Medicus]

recueil mensuel. — Le quatrième Numéro contient la Bibliographie médicale du mois d'avril 1900, soit 3,500 indications bibliographiques environ.

S'adresser à l'Institut de Bibliographie Scientifique pour tous renseignements et Abonnements.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 322.